



Saisie huissier de bien après un plan d'épuremeⁿt respecté

Par **lylia misena**, le **25/01/2017** à **16:23**

J'ai mis en place avec l'huissier un plan d'épuremeⁿt de ma dette que j'ai respecté, il y a 2 mois, je reçois une notification comme quoi l'affaire en question a été jugé sans que je sois informé au TI.

Je prends contact avec l'huissier et il me dit que c'est la procédure normale dans le cadre de la procédure d'épuremeⁿt de la dette.

Sauf que aujourd'hui, je reçois un courrier de saisies de mes biens et ma voiture.

L'huissier, me dit que c'était normal et que j'ai jusqu'au 31/01/2017 pour régler 2500 euros.

C'est l'égal?